

BREVET DES COLLEGES

Série générale

Épreuve :

HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET EDUCATION CIVIQUE

Session de juin 2017

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient : 2

PROPOSITION DE CORRIGÉ

EXERCICE 1. GEOGRAPHIE : les aires urbaines françaises. 20 pts.

- 1) *Les informations se trouvent dans le premier paragraphe ; il faut en recopier les 2^{ème} et 3^{ème} phrases :*
 - « les villes occupent aujourd'hui (...) 119 000 km², contre 100 000 km² en 1999. »
 - « Le rythme de la croissance urbaine est plus soutenu (= plus fort) qu'au cours des décennies précédentes, [il est] proche de celui des années 1950 et 1960 ».

- 2) *L'information est fournie par la 2^{ème} phrase du 2^{ème} paragraphe :* il est précisé que l'étalement urbain est le principal moteur de l'« urbanisation du territoire français », considéré globalement.

- 3) L'étalement urbain transforme « *les formes et les paysages* ». **Des connaissances extérieures au texte sont ici attendues ; il fallait réutiliser l'exemple vu en classe.** On pourra citer la disparition du paysage rural, au profit d'infrastructures de transport (routes, ligne de tramway), de zones commerciales, d'ensembles pavillonnaires ou de maisons individuelles. On pourra également avoir une vision critique d'un étalement parfois anarchique, qui augmente la circulation automobile (mouvements pendulaires), et donc la pollution de l'air.

- 4) L'espace périurbain est **un espace mixte, entre l'agglomération (la ville-centre et sa banlieue) et l'espace rural**. C'est ce que veut dire l'auteur en évoquant « un espace mélangeant villes et campagnes » : le périurbain amalgame villages ruraux préexistant, lotissements et maisons apparus à leur périphérie, routes, équipements collectifs (hôpitaux, aéroports), mais aussi des espaces agricoles et forestiers qui doivent être préservés pour garantir un développement durable.

- 5) Le schéma (à réaliser au compas) de l'aire urbaine doit figurer :
 - L'**agglomération** (ou pôle urbain), composée de la ville-centre et de sa banlieue.
 - La **couronne**, espace périurbain rassemblant des communes rurales ou de petites villes rattachées au pôle par des mouvements pendulaires.

EXERCICE 2. HISTOIRE. Indépendances et construction de nouveaux Etats. 20 pts.

- 1) La présence de repères chronologiques est indispensable. Quel que soit l'exemple choisi, certaines données de base doivent être rappelées.
- Importance des **nationalismes** (Leaders et mouvements), avant même la Seconde Guerre mondiale.
 - Tournant constitué par la **Seconde Guerre mondiale** ; elle affaiblit la puissance et le prestige des puissances coloniales ; elle fait émerger deux superpuissance, les EU et l'URSS, hostiles à la colonisation. La charte d'ONU (1945) insiste sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sur l'indépendance de l'Algérie : une décolonisation qui prend la forme d'une violence.

On attend au moins que soient mentionnées :

- la présence de 900 000 **Français d'Algérie**, refusant non seulement l'indépendance, mais aussi toute forme d'autonomie et d'évolution du statut des musulmans.
- Le début de la guerre le **1^{er} novembre 1954** (« Toussaint Rouge »), et le rôle moteur (mais non exclusif) du **FLN** dans la lutte contre la France.
- Le **contexte international**, favorable à la cause algérienne (conférence afro-asiatique de Bandoung, 1955 ; panarabisme du leader égyptien Nasser).
- **La violence de la guerre**, avec l'envoi par le gouvernement français des appelés du contingent, les attentats terroristes du FLN et l'utilisation très large de la torture par l'armée.
- **Le retour au pouvoir du général de Gaulle** (juin 1958), soutenu par une opinion métropolitaine qui veut mettre fin à la guerre.
- La décision du Général d'accepter l'autodétermination des Algériens sur leur avenir (1959), puis l'ouverture de négociations, malgré la colère des Pieds Noirs.
- La signature des accords d'Evian (1962), qui fixent l'indépendance au 2 juillet 1962.

Sur l'indépendance des Indes :

- Ancienneté du **nationalisme** (Congrès, 1885 ; rôle de Gandhi et de Nehru).
- Cette indépendance, effective le 15 août 1947, est négociée avec le Royaume-Uni dès 1945.
- Cependant, il y a création de deux Etats, Union Indienne et Pakistan, et affrontements meurtriers entre Hindous et Musulmans.

2) TEMPS FORTS DU XX^{ème} SIECLE

1. Dans l'ordre : 4 ; 5 ; 2 ; 3 ; 1.
2. Deux au choix, on privilégiera des dates précises plutôt que des années.
 - 4 : 1914-1918 [France : 3 août 1914, jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918] ;
 - 5 : 30 janv. 1933 [Hitler nommé chancelier]
 - 2 : été 1944 [6 juin : opération Overlord ; 25 août libération de Paris] ;
 - 3 : 1958 (28 septembre 1958 : référendum adoptant la nouvelle constitution) ;
 - 1 : 9 novembre 1989.
3. **Chute du mur de Berlin**, car ce mur, édifié en août 1961, était une réalité et plus encore un symbole de la guerre froide ; il séparait en effet hermétiquement un territoire communiste (Berlin Est, capitale de la RDA) et un territoire capitaliste (Berlin Ouest, intégré à la RFA), à l'image du « **rideau de fer** », expression imagée due à Churchill pour désigner la coupure entre deux Europe appartenant à deux blocs différents. La chute du mur de Berlin est ainsi le symbole plus général de la fin de deux Europe antagonistes, et de façon encore plus globale, de la fin de l'ordre bipolaire qui, avec ses multiples crises, a marqué la guerre froide (1947-1989).

EXERCICE 3. EMC. Les grands principes de la défense nationale. 10 pts.

- 1) Le document évoque les missions de soutien lors de catastrophes naturelles ; deux exemples sont cités : d'une part, l'appui à des personnes bloquées sur les routes par des intempéries ayant entraîné des inondations en 2016 ; d'autre part, la participation à la lutte contre les feux de forêts, qui relèvent normalement des Sapeurs-Pompiers.
- 2) On peut citer les missions liés à la **Défense opérationnelle du territoire (DOT)**, notamment la protection du territoire national et de l'opposer à un éventuel ennemi à l'intérieur de celui-ci. On peut rappeler le rôle majeur de la gendarmerie. On peut citer aussi la **mission de renseignement, avec la DGSE** (direction générale de la Sécurité extérieure), les missions extérieures de maintien ou de rétablissement de la paix, grâce aux forces françaises hors de la métropole.
- 3) **On peut citer :**
 - La lutte contre le terrorisme en métropole, avec le renseignement et la protection des populations.
 - La lutte contre la piraterie dans le détroit d'Aden ; au sein de l'opération Atalante, dans le cadre de la PSDC (politique de sécurité et de défense commune), soit au niveau de l'Union.
 - La lutte menée récemment au Mali (opération Barkhane) et en Centrafrique (Opération Sangaris) pour mettre fin à la guerre civile et venir en aide aux populations, le tout dans le cadre d'un mandat issu du conseil de sécurité de l'Onu. Noter la complémentarité entre les missions en métropole, celles assumées dans le cadre de la PSDC et celle assumée comme grande puissance membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.